



ACTIVITES INSTITUTIONNELLES

➤ **Conseil européen à Bruxelles les 15 et 16 juin 2006: Conclusions de la Présidence sur le processus de paix au Moyen-Orient et le Liban. Le Conseil européen a adopté la proposition de mécanisme temporaire international destiné à faciliter l'assistance directe aux Palestiniens**, mis au point par la Commission avec les partenaires du Quartet. Le Conseil européen a appelé les forces politiques palestiniennes à engager un dialogue national, visant à mettre fin aux affrontements inter-palestiniens et à faire régner l'ordre public et Israël à renoncer à toute action menaçant la viabilité d'une solution concertée sur la coexistence de deux Etats, ainsi qu'aux actes contraires au droit international. Il s'est dit particulièrement préoccupé par les activités liées à l'implantation de colonies de peuplement, par la construction de la barrière de séparation sur le territoire palestinien et par les activités menées à l'intérieur et autour de Jérusalem-Est, ainsi que dans la Vallée du Jourdain. Il a également insisté sur le fait que l'Union européenne ne reconnaîtra aucune modification du tracé des frontières d'avant 1967 qui n'aurait pas été approuvée par les deux parties. L'importance de la liberté de circulation a été soulignée et les deux parties ont été invitées à prendre des mesures concrètes pour mettre en œuvre leurs obligations en vertu de l'Accord sur la libre circulation et l'accès. Dans sa **déclaration sur le Liban**, le Conseil européen a réaffirmé l'importance de la souveraineté, de l'intégrité territoriale, de l'unité et de l'indépendance, et réitéré son appel à l'application complète de la Résolution 1559 du Conseil de sécurité. Il s'est félicité de l'adoption de la résolution 1680, notamment en ce qui concerne le tracé de la frontière syro-libanaise. Dans ce contexte, le Conseil a appelé la Syrie à saisir la main que lui tendait le gouvernement libanais suite aux accords émergents du dialogue national libanais. Le Conseil européen a également demandé au gouvernement libanais de procéder aux réformes économiques et politiques qui ont été adoptées, afin que la conférence internationale de soutien au Liban puisse se tenir dans les meilleurs délais. La mise en œuvre du plan d'action conclu dans le cadre de la politique européenne de voisinage viendra à l'appui du processus de réformes dans le pays. Parmi d'autres thèmes, le Conseil a abordé les **questions de sécurité et de justice**, et rappelé l'engagement figurant dans le plan d'action de Barcelone de tenir une **réunion ministérielle Euromed sur la gestion des migrations** étant donné que la coopération en matière de migration constitue un volet important de la politique de voisinage. Conclusions:
http://www.consilium.europa.eu/ueDocs/cms_Data/docs/pressData/en/ec/90111.pdf (en anglais).

➤ Rappelant ses déclarations du 30 janvier et du 9 mai, et soucieux des besoins de la population palestinienne, **le Quartet (UE, Etats-Unis, NU et Russie) a accepté, le 17 juin 2006, la proposition de l'Union européenne de créer un mécanisme temporaire international**. Ce mécanisme doit faciliter l'assistance au peuple palestinien, fondée sur ses besoins, incluant l'équipement indispensable, des fournitures et une aide pour les services sanitaires, un soutien pour la fourniture ininterrompue de carburants et de services, ainsi que des subventions pour les besoins de base des Palestiniens démunis. Le Quartet espère que d'autres donateurs et organisations internationales ainsi que Israël participeront à ce mécanisme. Le Quartet réévaluera tous les trois mois la nécessité de maintenir ledit mécanisme. Il encourage aussi les donateurs à répondre aux besoins en aide humanitaire et aux autres demandes d'assistance des organisations internationales, notamment les agences des Nations Unies actives en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza. A la demande du Quartet, **Benita Ferrero-Waldner, Commissaire en charge des relations extérieures** a immédiatement coordonné les efforts visant à mettre en place ce mécanisme temporaire international. Dans ce but, pendant sa visite **en Israël et dans les Territoires palestiniens les 19-20 juin 2006**, elle a rencontré le Premier ministre israélien, Ehud



Olmert, et son ministre des affaires étrangères, Tzipi Livni, ainsi que le président palestinien Mahmoud Abbas et d'autres personnalités des deux camps. En outre, un Conseil d'association avec Israël s'est récemment tenu au Luxembourg. En plus de questions politiques, la réunion a également été centrée sur les premiers succès du Plan d'action commun UE-Israël dans le cadre de la politique de voisinage, qui joue un rôle important dans l'approfondissement des relations bilatérales. Communiqué de presse:

<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/06/792&type=HTML&aged=0&language=EN&guiLanguage=en> (uniquement en anglais)

Déclaration:http://www.consilium.europa.eu/ueDocs/cms_Data/docs/pressData/en/declarations/90137.pdf (uniquement en anglais)

➤ **« Seule une action commune nous permettra de relever les défis du XXI^e siècle » a déclaré le secrétaire d'État autrichien Hans Winkler lors de la commission des affaires étrangères du Parlement européen à Bruxelles le 20 juin 2006.** « Les six derniers mois sous la Présidence autrichienne du Conseil ont clairement montré le potentiel que recèle l'Union européenne pour relever les grands défis de politique étrangère du XXI^e siècle. Sous réserve, toutefois, que nous nous attelions tous à la même tâche et que nous laissions nos sensibilités nationales céder le pas à une perspective européenne. À cet égard, la situation de la politique étrangère et de sécurité commune de l'Europe s'est améliorée. Après bien des remous, nous sommes parvenus à recréer l'esprit communautaire nécessaire à la résolution des questions et des problèmes les plus importants. Chargée d'assurer la Présidence du Conseil au cours de ces six mois, la ministre des affaires étrangères, Ursula Plassnik, a réussi à renforcer l'unité des États membres de l'UE au Conseil, notamment autour de questions particulièrement délicates telles que la situation en Iran et au Proche-Orient ». Communiqué de presse:
http://www.eu2006.at/fr/News/Press_Releases/June/2006WinklerEP.html

➤ **Le Président du Parlement européen, Josep Borrell, salue la libération du journaliste algérien Mohamed Benchicou le 15 juin 2006:** « Je tiens à saluer la libération hier matin de Mohamed Benchicou, directeur du quotidien Le Matin, après avoir purgé l'intégralité de ses deux années de prison », a-t-il déclaré. Le Président regrette néanmoins que M. Benchicou n'ait pas bénéficié, à l'instar d'un certain nombre de ses collègues, de la grâce présidentielle accordée par le Président Abdelaziz Bouteflika, sujet qu'il avait soulevé lors de sa visite à Alger en mars 2006. A ce propos, il a rappelé le souhait émis par le Parlement européen, dans sa résolution du 9 juin 2005, de voir « les autorités algériennes adopter et mettre en œuvre sans délai des mesures législatives permettant le plus grand respect des droits fondamentaux, et notamment le plein respect de la liberté de la presse, et ce conformément aux accords et pactes internationaux auxquels l'Algérie est partie », et que « les délits de presse soient définitivement dépenalisés ». Communiqué de presse:
<http://www.europarl.europa.eu/president/defaultfr.htm>

➤ **L'UE exprime sa préoccupation après les événements qui ont empêché la tenue du 6^{ème} Congrès de la Ligue tunisienne des Droits de l'Homme les 27 et 28 mai 2006 à Tunis.** Elle espère que la Ligue pourra reprendre une activité normale le plus rapidement possible et regrette que des représentants européens, et notamment la représentante du Parlement européen, Mme Hélène Flautre, aient été l'objet de harcèlement de la part des forces de sécurité. L'UE souhaite que la sous-commission UE-Tunisie "Droits de l'Homme et Démocratie" soit mise en place dans les plus brefs délais et que la Tunisie donne une suite favorable aux propositions de la Commission européenne à ce sujet. **L'UE a évoqué cette**



question avec le ministre tunisien des affaires étrangères le 5 juin 2006 à Tunis. Dans sa déclaration devant le Parlement européen le 13 juin 2006, la Présidence autrichienne de l'UE a également rappelé l'importance que l'Union européenne attachait au respect des engagements de la Tunisie en matière de protection des Droits de l'Homme, de bonne gouvernance et de démocratie dans le cadre du Plan d'action en faveur d'une politique européenne de voisinage. Communiqué de presse: http://www.eu2006.at/fr/News/Press_Releases/June/1606Tunisia.html

- Suite aux mesures prises par les Présidences du Conseil entre septembre 2005 et mai 2006 et à la nomination de la Tunisie à la présidence de l'Assemblée parlementaire euro-méditerranéenne le 1^{er} avril 2006, **le Parlement européen (PE) a adopté, le 15 juin 2006, une résolution sur la situation des droits de l'homme en Tunisie.** La Tunisie s'est engagée, en vertu du plan d'action, à promouvoir la démocratie et le respect des libertés fondamentales et les droits de l'homme constituent un élément essentiel des relations de l'Union européenne avec la Tunisie, conformément à l'accord d'association entre la Tunisie et l'Union européenne. Les démarches entreprises jusqu'à présent par le Conseil et la Commission ont clairement montré leurs limites et le PE leur demande d'assurer que les fonds européens alloués aux projets de la société civile soient débloqués. La Commission doit mettre tout en œuvre pour que le projet d'appui à la réforme de la justice garantisse l'indépendance du pouvoir judiciaire et la liberté d'action des magistrats. Le PE attend de la part des autorités tunisiennes des explications sur l'interdiction du congrès de la Ligue tunisienne des droits de l'homme, considérée comme la première du monde arabe et d'Afrique et l'un des piliers de l'indépendance de la société civile en Tunisie. Il réitère également sa demande auprès du Conseil et de la Commission d'organiser une session du Conseil d'association afin de discuter de la situation des droits de l'homme en Tunisie. Le texte complet de la résolution peut être consulté à l'adresse : <http://www.europarl.europa.eu/omk/sipade3?PUBREF=-//EP//TEXT+TA+P6-TA-2006-0269+0+DOC+XML+V0//EN&L=EN&LEVEL=0&NAV=S&LSTDOC=Y&LSTDOC=N>
- **Lors de leur 62^{ème} Réunion, le 30 mai 2006, les hauts représentants d'Euromed ont examiné les méthodes de travail du Partenariat EuroMed** sur la base des propositions des Partenaires, l'objectif étant de permettre au Comité d'étude de dresser une liste des recommandations à adopter par les hauts représentants et à soumettre, pour adoption, à la Conférence Euromed des ministres des affaires étrangères prévue les 27-28 novembre 2006 à Tampere. Il a été convenu que S.E. l'Ambassadeur Alfred Zarb, de Malte, préside ce Comité d'étude. Les propositions soumises concernent pour la plupart l'amélioration de l'appropriation commune du Partenariat euro-méditerranéen (PEM), l'amélioration de l'efficacité des travaux, et la sensibilisation et la promotion du PEM auprès du grand public, de la société civile et des médias. D'autres suggestions ont été formulées, concernant l'avenir de la FEMIP, le développement des activités de protection civile d'Euromed, l'intensification des échanges universitaires, la création d'un mécanisme de consultation des entreprises Euromed et la coordination sud-sud des accords de libre échange.



PROGRAMMES & PROJETS

- ✓ **14 MILLIONS € POUR SOUTENIR LES REFORMES ET LA GOUVERNANCE LOCALE AU LIBAN.** Le ministre d'Etat pour la Réforme administrative, S.E. M. Jean Oghassabian, le chef de la délégation de la Commission européenne au Liban, S.E. M. Patrick Renault, et le Président du Conseil du développement et de la reconstruction, M. El Fadl Chalak, ont signé le mercredi 14 juin 2006, la convention de financement du projet de "Soutien aux réformes et à la gouvernance locale". La cérémonie de signature a eu lieu en présence de S.E. M. Sami Haddad, ministre de l'Economie et du Commerce. De ces 14 millions EUR accordés par l'UE dans le cadre du plan de financement 2005, 10 millions € seront consacrés au projet de "Soutien à la mise en œuvre des réformes" (hébergé par la Présidence du Conseil des ministres), et 4 millions € pour maintenir le "Soutien au programme de la gouvernance locale" (hébergé au Bureau du Ministre d'Etat pour la Réforme Administrative - OMSAR). Cet accord, initié en 2005 par Mme Benita Ferrero-Waldner, Commissaire européenne des Relations extérieures et la Politique européenne de Voisinage (PEV), encourage le Liban à participer à la PEV et soutient le plan d'action qui récemment négocié entre le Gouvernement libanais et l'UE. Pour de plus amples informations: <http://www.dellbn.cec.eu.int/fr/whatsnew/14jun06.htm>

- ✓ **FORMATION SUR LA CREATION D'UNE DOCUMENTATION DIGITALE DES SYSTEMES DE DEFENSE SUR LA COTE MEDITERRANEENNE A L'AIDE DE SCANNERS LASER 3D, DU SIG – GPS ET DE LA PHOTOGRAMMETRIE, LE CAIRE, ÉGYPTE, 24-30 JUIIN 2006.** Dans le cadre du programme régional Euromed Héritage, financé par MEDA, le projet « Systèmes de défense sur la côte méditerranéenne » organise cette formation pour les chercheurs de niveau universitaire ou postuniversitaire des pays MEDA et des États membres de l'UE. Cette deuxième formation, qui se tiendra dans les locaux du Centre national de documentation du patrimoine culturel et naturel (Cultnat) du Caire, fait suite à une première formation qui a été organisée l'an dernier à l'Université d'Égée en Grèce. Elle sera axée sur le transfert des nouvelles tendances en matière de documentation digitale, en particulier sur l'utilisation de scanners laser 3D, du SIG – GPS et de la photogrammétrie. Cette formation illustre la mise en œuvre des méthodes scientifiques de documentation dans le domaine spécifique du patrimoine culturel, notamment des systèmes de défense. Il s'agit de la première tentative globale et synthétisée de créer un ensemble de normes et de techniques communes qui seront appliquées dans les pays partenaires mais qui seront aussi diffusées à d'autres utilisateurs potentiels de ces nouvelles technologies. Pour en savoir plus : <http://www.medanet.info> ou contactez : sevastos@aegean.gr

- ✓ **SEMINAIRE SUR "LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME MEDA", RABAT, MAROC, 12-16 JUIIN 2006.** Ce séminaire s'est tenu dans le contexte du Programme régional de formation et de conseil sur l'administration publique pour les partenaires méditerranéens, financé par MEDA en vue de former les fonctionnaires publics en matière d'affaires européennes et de créer un réseau EuroMed de centres de formation en administration publique. Le séminaire de 5 jours portait sur les « Programmes de l'UE » et visait à brosser un aperçu clair du programme MEDA et de ses modalités de mise en œuvre et d'évaluation finale. Ceci comprend aussi le processus décisionnel de la Commission, la mise en place d'une Unité de gestion de programme ainsi que de procédures de gestion du cycle des projets et d'attribution des marchés publics. Pour en savoir plus : <http://www.eipa.nl>



- ✓ **EUROMED MIGRATION I : SESSION THEMATIQUE SUR LA PREVISION DES MIGRATIONS ECONOMIQUES INTERNATIONALES – ISTANBUL, TURQUIE, 9-12 JUIN 2006.** Ce séminaire s'est tenu dans le contexte d'EuroMed Migration I, une initiative régionale MEDA lancée en février 2004 au titre du Programme régional de coopération dans le domaine de la justice, pour combattre la drogue, le crime organisé et le terrorisme, ainsi que de coopération dans le traitement des thèmes liés à l'intégration sociale des migrants, à la migration et au mouvement des personnes'. Ce projet vise à créer un instrument destiné à observer, analyser et prévoir les flux migratoires, leurs causes et leur impact, tant en Europe que dans la région méditerranéenne. Cette session thématique entendait élaborer des méthodologies pour recueillir et analyser les informations sur les migrations dont ont besoin les décideurs politiques de la région euro-méditerranéenne. Pour en savoir plus : <http://www.carim.org>
- ✓ **FORMATION POUR LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES : SEMINAIRE SUR LA LIBRE CIRCULATION DES PERSONNES – PARIS, FRANCE, 29 MAI - 2 JUIN 2006.** Ce séminaire s'est tenu dans le contexte du Programme régional de formation et de conseil sur l'administration publique pour les partenaires méditerranéens, financé par MEDA en vue de former les fonctionnaires publics en matière d'affaires européennes et de créer un réseau EuroMed de centres de formation en administration publique. Ce séminaire de 5 jours visait à donner aux participants une connaissance pratique et pointue des politiques de l'UE sur la libre circulation des personnes, qui leur permettra de diffuser les informations pertinentes sur les matières concernées ainsi que de nouer des relations constructives avec les institutions de l'UE et les États membres de l'UE sur cette question. Pour en savoir plus : www.eipa.nl
- ✓ **PRESENTATION DU PROJET « PARRAINEZ LE PATRIMOINE MEDITERRANEEN », ROME, ITALIE, LE 27 JUIN 2006.** Cette nouvelle initiative du programme régional Euromed Héritage, financé par MEDA, sera présentée au ministère italien de la Culture et du Patrimoine, en présence du Ministre italien de la Culture, M. Francesco Rutelli à l'Institut italien pour le catalogue et la documentation (ICCD). « Parrainez le patrimoine méditerranéen » vise à faciliter le contact entre les promoteurs du patrimoine méditerranéen menacé et les investisseurs internationaux (tant publics que privés) intéressés par le financement de projets de restauration, de conservation et d'activités de valorisation. Cette initiative entend promouvoir un partenariat public-privé responsable dans le domaine du patrimoine culturel présentant un intérêt pour le développement social et ayant une valeur éducative. Le premier appel à propositions a été clos le 11 juin 2006. La Villa Antoniadis d'Alexandrie (Égypte), la Synagogue Le Hevra Kedosa d'Izmir (Turquie), et la forteresse Borj El Mers de Meknès (Maroc) font partie des éléments du patrimoine proposés. La valorisation de sites tels que le parc archéologique de Petra (Jordanie), le site archéologique de Qasr Ibrim à Assouan (Égypte) ou le château romain-byzantin d'Al-Burj à Abu-Toq (Palestine) est aussi prévue. Le programme couvre par ailleurs le patrimoine "mobiles" (sculptures, peintures, beaux-arts, manuscrits), tels que la bibliothèque et les archives du Muftiat d'Istanbul. Pour en savoir plus : <http://www.euromedheritage.net>
- ✓ **JAZZ AU CHELLAH, RABAT, MAROC, 16-20 JUIN 2006.** Le festival de Jazz des Oudayas revient pour sa 11^{ème} édition et retrouve pour la deuxième fois sur le site historique du Chellah à Rabat du 16 au 20 juin 2006. Organisé conjointement par la délégation de la Commission européenne au Maroc et les ambassades et instituts culturels des États membres de l'Union européenne, en partenariat avec le ministère de la Culture et la Wilaya de Rabat Salé, ce festival est un témoignage concret du partenariat culturel euro méditerranéen. Cette année, la manifestation qui se veut un espace de brassage entre le jazz européen et les musiques du Maroc, célèbre la femme. Au programme, une alchimie des genres, entre



malhoun et saxophone, *swing* et percussions, interprétés par des artistes des deux rives de la Méditerranée. Comme pour les précédentes éditions, les recettes du festival seront entièrement reversées à une œuvre caritative. Pour plus d'informations:

http://www.delmar.ec.europa.eu/fr/quoi_de_neuf/20060601.htm (en arabe également).

- ✓ **LA CARAVANE DU CINEMA EURO-ARABE EN EUROPE.** La Caravane est un des projets du volet promotion du programme régional Euromed Audiovisuel II financé par MEDA, visant à renforcer la coopération euro-méditerranéenne dans l'audiovisuel. De mars à mai 2006, la Caravane s'est déplacée du Caire à Beyrouth en passant par Alexandrie et Amman. Durant ces événements, la Caravane a atteint un seuil d'audience de plus de 18 000 spectateurs sur 145 projections en présentant un riche mélange de productions européennes et arabes de qualité et primées pour la plupart, ayant pour thème central l'échange culturel. **La Caravane du Cinéma euro-arabe est actuellement en Europe. Après Rotterdam (30 mai – 4 juin), Amsterdam (9-11 juin), La Haye (15-18 juin) et Utrecht (23-25 juin), la Caravane se rendra à Paris et Marseille au cours du mois de juillet 2006.** Pour découvrir le programme: <http://www.cinemacaravan.com>
- ✓ **EUROMED AUDIOVISUEL II - PREMIERS APPELS A CANDIDATURE POUR LA PROMOTION, LA DISTRIBUTION ET L'EXPLOITATION DES FILMS EURO-MEDITERRANEENS, CANNES, FRANCE, MAI 2006.** Dix projets du programme régional Euromed Audiovisuel II financé par MEDA, étaient présents au Festival de Cannes en mai 2006 pour y annoncer leurs activités à l'ensemble des professionnels du Sud et du Nord de la Méditerranée. Les programmes Med Screen et Euromed Cinémas ont aussi été présentés à cette occasion. Med-Screen a pour but de développer la promotion des cinématographies arabes dans l'ensemble des pays du partenariat. Cette action prévoit l'organisation de semaines de films arabes, un soutien aux ayants droits des films sur les marchés et des moyens promotionnels supplémentaires aux éditeurs de DVD. Le projet assurera également la production et la diffusion du «making of» ainsi que la création d'un site web consacré à ces cinématographies. Pour plus d'information www.med-screen.com. De façon innovante, Euromed Cinémas vise à encourager la sortie des films à travers un soutien à la distribution et à l'exploitation. Cette aide peut s'adresser aux films originaires de la région MEDA pour une exploitation dans les pays européens mais aussi aux films européens pour une présence dans les pays du Sud. Pour plus d'information www.ccm.ma. Le programme Meda Film Développement pour la formation et le développement de projets audiovisuels, a également fait part des résultats très positifs de sa première session qui s'est déroulée à Marrakech du 19 au 26 avril et qui a rassemblé 10 porteurs de projets issus d'Algérie, Israël, Liban, Autorité Palestinienne, Tunisie, et de Turquie. Pour plus d'information www.mfd.ma. Pour toute information complémentaire sur les activités du programme régional: www.euromedaudiovisuel.net
- ✓ **TV5 MONDE « KIOSQUE SPECIAL SUR LA PRESSE DU MAGHREB » DIFFUSE EN FRANCE, BELGIQUE ET SUISSE LE DIMANCHE 25 JUIN A 17H00 .** Dans le cadre du programme régional MEDA Information et Communication, la Commission européenne finance une vingtaine d'heures de programmes télévisés consacrés aux relations entre l'UE et le Maghreb, et produits par la chaîne TV5 Monde. Cette émission présentée par Paul Germain sera réalisée à Bruxelles depuis le jardin de la Maison de l'Europe, au pied du Parlement européen. Elle rassemblera des journalistes d'Algérie, de Tunisie et du Maroc, ainsi que deux journalistes travaillant en Europe et possédant une connaissance de la presse au Maghreb et des programmes de l'Union européenne dans ce domaine. A l'occasion de ce numéro spécial



de Kiosque, les invités discuteront des raisons pour lesquelles les Algériens, les Marocains, les Tunisiens achètent un journal, de la place de la presse francophone au Maghreb, de la liberté de la presse et du rôle de l'Union européenne pour encourager la liberté d'expression dans cette zone de la Méditerranée. Les discussions seront complétées par deux reportages. Le premier donnera la parole à des journalistes de différents médias au Maroc; et le second portera sur le projet de formation pour journalistes de la Méditerranée financé également par le programme régional MEDA Information et Communication qui vise à créer un réseau de journalistes du Bassin méditerranéen, ainsi qu'à une meilleure prise de conscience des activités de l'UE dans le bassin méditerranéen en renforçant les capacités des journalistes à présenter l'information relative au partenariat euro-méditerranéen à leur public. Pour plus d'informations sur l'émission Kiosque: <http://www.tv5.org/TV5Site/kiosque/index.php> et sur le projet "L'Europe pour les journalistes de la Méditerranée": <http://www.ejc.nl/eu4med/index.html#brochures>

POSSIBILITES DE FINANCEMENT

Des informations détaillées sur les appels d'offres en cours dans les pays partenaires de la Méditerranée sont disponibles sur la base de données "appels d'offres" d'EuropeAid: <http://ec.europa.eu/comm/europeaid/cgi/frame12.pl>

Pour pouvoir voir la liste des appels avec tous les documents qui s'y rattachent, le formulaire "QUERY" doit être rempli de la façon suivante:

1. <MEDA> dans le menu déroulant
2. Status: Open
3. Type: Supplies, Works, Services, Grants (sélectionner toutes les catégories)
4. Region: Mediterranean Partners
5. Countries: ALL
6. Cliquer sur "SUBMIT QUERY"

Une liste d'appels ouverts apparaîtra.